



1

VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

L'équipe de direction de la mission se réunit régulièrement dans la salle de conférence de la Représentante spéciale du Secrétaire général (RSSG) à Galesi. Le chef adjoint du Centre d'opérations conjoint interrompt la réunion en déclarant que celui-ci vient de recevoir un appel urgent du chef de bureau de la MANUC pour la province de Mhabek, situé à Faron. Il y a environ dix minutes, ce chef de bureau a reçu l'appel d'une employée du Programme alimentaire mondial (PAM) se trouvant dans l'enceinte des installations de l'équipe de pays des Nations Unies à Perkes, qui se trouve à 15 kilomètres au nord-ouest de l'état-major du secteur 2 situé à Faron. L'appelante a indiqué que le site du PAM avait été le théâtre d'une grosse explosion suivie d'un chaos généralisé ponctué de tir d'armes à feu et de hurlements. Avant de se cacher derrière du matériel stocké dans un local d'entreposage, elle a aperçu au moins quatre assaillants vêtus d'un panachage d'effets civils et militaires, et elle était certaine qu'il y en avait d'autres qu'elle n'a pas vus. L'un des assaillants a atteint par balle un fonctionnaire de l'ONU et deux membres du personnel recruté sur le plan national, mais l'appelante ne savait rien de leur état. Les coups de feu ont cessé et les assaillants semblaient chercher le personnel et le rassembler dans la salle de conférence située à l'avant du bâtiment. L'appelante a dit entendre beaucoup de cris poussés dans un mélange de français, de langue locale et de mauvais anglais. Le représentant du chef de bureau qui a pris l'appel les a entendus en arrière-plan. L'appelante a ensuite dit qu'elle avait peur d'être découverte et qu'elle devait raccrocher. Une compagnie d'infanterie détachée du bataillon de Casques bleus cantonné à Faron est stationnée en périphérie de Perkes, mais sans être co-implantée avec l'équipe de pays des Nations Unies. Il est maintenant 15 h 30 heure locale et le soleil se couche à 18 h 30.

2

TÂCHE

L'équipe de direction de la mission doit décider des mesures à prendre pour faire face à la situation et assurer la sécurité du personnel de l'ONU. La RSSG considère qu'il s'agit véritablement d'une situation de crise et demande au Groupe de travail chargé de la gestion des crises de déterminer ce qui doit être fait dans le cadre d'un plan d'action intégré, et d'être prêt à lui faire des recommandations ainsi qu'à son groupe de gestion des crises. En tant que membre du Groupe de travail chargé de la gestion des crises, explorez les mesures et décisions à prendre en suivant la méthode d'analyse du plan d'action intégré ci-dessous.

3

QUESTIONS À DISCUTER

1. Que savons-nous de la situation ?
2. Qu'ignorons-nous que nous ayons besoin de savoir ?
3. Qu'est-ce qui est déjà fait ?

4. Qu'est-ce qui doit être fait immédiatement et à plus long terme ? Qui doit le faire ? À quel moment ?
5. Que devons-nous communiquer ? À qui, à quel moment et par quels moyens ?

4

ÉLÉMENTS INJECTÉS

Élément Injecté 1

Le chef adjoint du Centre d'opérations conjoint entre dans la salle pour faire le point sur l'évolution de la situation après avoir reçu un second appel du chef de bureau. L'employée du PAM a rappelé et a dit qu'elle pensait que certains des assaillants pourraient porter l'uniforme des Forces de défense du Carana (FDC). Puis tout s'est passé comme si les assaillants venaient de la découvrir, et la communication a été brusquement interrompue. Le chef de bureau n'arrive à reprendre contact ni avec elle ni avec aucun autre membre du personnel de l'antenne.

1. Que faut-il faire si les assaillants sont présumés appartenir aux forces de sécurité du Carana ?

Élément Injecté 2

Le chef de bureau de la MANUC à Faron demande que des Casques bleus interviennent au site de Perkes pour y secourir le personnel de l'équipe de pays, puis restent sur place pour assurer la sécurité de ce dernier. Le commandant de secteur estime que la compagnie stationnée à Perkes peut faire parvenir une de ses sections au site de l'équipe de pays dans les 30 minutes. Cependant, toute aide supplémentaire devra venir de la force d'intervention rapide du secteur, qui est basée à Faron, et il faudra à celle-ci plus d'une heure pour parcourir les 15 kilomètres qui la séparent du site de Perkes, en raison du mauvais état des routes et des conditions de sécurité incertaines.

1. Comment mettre en place des forces d'intervention rapide promptes à réagir ?
2. Qui doit accompagner la force d'intervention au site de l'équipe de pays ?
3. Quelles sont les tâches prioritaires de la force d'intervention ?

Élément Injecté 3

La force d'intervention arrive au site de l'équipe de pays à Perkes et constate que les assaillants sont partis. Trois membres du personnel de l'ONU ont été tués et deux autres ont été blessés et laissés sur place. L'un des survivants indique que les assaillants ont emmené environ cinq de ses collègues dans un camion après les avoir ligotés et leur avoir bandé les yeux. L'immeuble de bureaux et le grand entrepôt de fournitures humanitaires ont été pillés. Les villageois commencent à s'emparer des nombreux articles que les assaillants n'ont pas emportés.

1. L'état-major de la mission doit-il donner des directives à l'unité d'intervention ?
2. Que faut-il faire concernant le personnel de l'ONU qui vient d'être enlevé ?

Élément Injecté 4

Les assaillants ont relâché les personnes enlevées (qui font toutes partie du personnel recruté sur le plan national) après les avoir battues et en avoir violé certaines. Elles ont regagné le site de l'équipe de pays environ une heure après l'arrivée de la force d'intervention. La situation sur le site est stable pour l'instant, mais de nouvelles attaques sont possibles contre n'importe quelle autre installation de l'ONU se trouvant dans le secteur.

1. Quelles mesures faut-il prendre pour atténuer les effets de l'attaque ?